



# Portage de repas

## • Comment adhérer au service de portage de repas à domicile ?

1. Complétez ce formulaire à l'écran.
2. Enregistrez la version complète du formulaire.
4. Envoyez le par email à « [portage.repas@pays-clermontois.fr](mailto:portage.repas@pays-clermontois.fr) »
5. Nous accuserons réception de votre email.
6. Nous vous contacterons pour fixer un rendez-vous qui déclenchera la mise en place du service sous 48h.

\* Vous pouvez également déposer vos documents à la Communauté de communes du Clermontois, 9 rue Henri Breuil 60600 Clermont, ou nous les envoyer par La Poste.

## CONDITIONS A REMPLIR POUR BENEFICIER DU SERVICE

- Résider sur le territoire de la Communauté de communes du Clermontois
- Avoir plus de 60 ans
- ou être malade ou handicapé
- ou sortir d'hôpital
- ou être titulaire d'une carte d'invalidité

Désignez une personne à contacter en cas de souci (autre que l'adhérent) :

NOM, Prénom \_\_\_\_\_ Statut \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Adresse mail \_\_\_\_\_

## ACCEPTATION

Complétez les informations ci-dessous avec les coordonnées du ou des bénéficiaire(s) du service :

Civilité(s) \_\_\_\_\_  
NOM(S), Prénom(s) \_\_\_\_\_  
Date(s) de naissance \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_  
Téléphone \_\_\_\_\_ Adresse mail \_\_\_\_\_

Reconnait (ssent) avoir pris connaissance des modalités de fonctionnement du service de portage de repas à domicile, en accepte(ent) les conditions et demande(ent) à bénéficier du service à compter du

Signature, (le formulaire pourra être signé le jour de la mise en place du service).



# Portage de repas

## • Comment interrompre le service de portage de repas à domicile ?

Vous avez 2 possibilités :

- Contactez le service par téléphone au 03 44 68 27 41.

ou

- Envoyez le formulaire ci-dessous, en suivant les instructions :

1. Complétez ce formulaire à l'écran.
2. Enregistrez la version complète du formulaire.
4. Envoyez le par email à « [portage.repas@pays-clermontois.fr](mailto:portage.repas@pays-clermontois.fr) ».
5. Nous accuserons réception de votre email.

\* Vous pouvez également déposer vos documents à la Communauté de communes du Clermontois, 9 rue Henri Breuil 60600 Clermont, ou nous les envoyer par La Poste.

**À réception, le service sera interrompu dans les 48 heures.**

### DEMANDE DE FIN DE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

NOM(S), Prénom(s) \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Commune \_\_\_\_\_

ne souhaite(ent) plus bénéficier du service de portage de repas à partir du \_\_\_\_\_ .

Cette interruption n'est pas définitive. A tout moment \_\_\_\_\_  
pourra(ont) bénéficier à nouveau de ce service sur simple appel téléphonique.